

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**8724**

Première édition  
1989-07-15

---

---

**Panneaux décoratifs à base de liège —  
Spécifications**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Cork decorative panels — Specification*  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8724:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>



Numéro de référence  
ISO 8724 : 1989 (F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8724 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, Liège.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Panneaux décoratifs à base de liège — Spécifications

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit certaines caractéristiques des panneaux décoratifs à base de liège pour revêtements muraux intérieurs.

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 633 : 1986, *Liège — Vocabulaire.*

ISO 2066 : 1986, *Agglomérés expansés purs de liège — Détermination de l'humidité.*

ISO 7322 : 1986, *Liège — Aggloméré composé — Méthodes d'essai.*

ISO 9148 : 1987, *Rouleaux d'aggloméré composé de liège pour décoration — Méthodes d'essai.*

ISO 9366 : —<sup>1)</sup>, *Dalles d'aggloméré composé de liège pour revêtements des sols — Détermination des dimensions et contrôle de l'équerrage et de la rectitude des bords.*

## 3 Classification

Les panneaux décoratifs à base de liège peuvent être groupés en cinq classes, selon leur constitution (voir ISO 633), conformément au tableau 1.

Tableau 1 — Classification

Classe	Constitution
I	Aggloméré expansé pur
II	Aggloméré composé
III	Feuille mince de liège ou liège ouvré par simple taille
IV	Composition par collage de deux ou trois des classes précédentes
V	Composition par collage de tout autre matériau avec l'une des classes précédentes

## 4 Caractéristiques

### 4.1 Dimensions

Sauf accord contraire entre l'acheteur et le vendeur, les dimensions des panneaux doivent être les suivantes.

#### 4.1.1 Largeur et longueur

mm	mm
100	× 300
300	× 300
300	× 600
300	× 900
500	× 500
500	× 1 000
600	× 600
600	× 900

#### 4.1.2 Épaisseur

L'épaisseur minimale pour chaque classe doit être telle que prescrite dans le tableau 2.

Tableau 2 — Épaisseur minimale

Classe	Épaisseur minimale
I	12 mm
II-III	2 mm
IV-V	Doit faire l'objet d'un accord entre acheteur et vendeur

#### 4.1.3 Tolérances

Les écarts limites admis pour les dimensions de panneaux, mesurées conformément à l'ISO 9366, sont les suivants:

- a) largeur et longueur:
  - < 300 mm: ± 1,2 mm
  - > 300 mm: ± 0,4 %, avec un maximum de 2 mm

1) À publier.

b) épaisseur:

- 1) parements lisses: comme prescrit dans le tableau 3;
- 2) parements en relief: doivent faire l'objet d'un accord entre acheteur et vendeur.

Les écarts prescrits ci-dessus sont applicables uniquement aux panneaux prêts à l'emploi.

**Tableau 3 — Tolérances d'épaisseur pour parements lisses**

Classe	Non poncés	Poncés sur la face apparente
I	± 1,5 mm	± 0,8 mm
II	± 0,2 mm	± 0,2 mm
III	Doivent faire l'objet d'un accord entre acheteur et vendeur	
IV		
V		

#### 4.2 Équerrage des panneaux et rectitude des bords

Les bords visibles des panneaux décoratifs doivent former des angles droits, et les arêtes doivent être droites.

Pour les panneaux de 300 mm × 300 mm, l'écart d'équerrage ne doit pas dépasser 0,3° (1,5 mm) et l'écart de rectitude des bords ne doit pas dépasser 1,5 mm en tout point, mesurés conformément à l'ISO 9366.

#### 4.3 Humidité

Les panneaux décoratifs à base de liège ne doivent pas avoir, à la livraison, une humidité supérieure à 7 %, mesurée conformément à l'ISO 2066 ou ISO 9148.

#### 4.4 Tenue à la manutention

Les panneaux doivent être d'une tenue satisfaisante à la manutention.

Les panneaux de la classe II doivent présenter une résistance à la traction au minimum égale à 0,2 MPa, et les panneaux des autres classes à 0,3 MPa, mesurée conformément à l'ISO 7322.

#### 4.5 Résistance à l'eau bouillante

Il ne doit pas y avoir de désagrégation des composants des agglomérés de liège entrant dans la constitution des panneaux décoratifs soumis à l'essai décrit dans l'ISO 7322.

#### 4.6 Résistance du joint de collage

Les joints de collage des panneaux des classes IV et V soumis à l'essai décrit dans l'annexe A ne doivent présenter aucun décollement.

#### 5 Échantillonnage

Prendre 3 % des livraisons avec un minimum de trois éléments et, dans chacun de ceux-ci, prendre quatre panneaux.

#### 6 Désignation

Les panneaux décoratifs à base de liège conformes à la présente Norme internationale sont désignés successivement par

- leur appellation générique: «Panneaux décoratifs à base de liège, classe...»;
- leurs longueur, largeur et épaisseur (en millimètres);
- leur aspect de surface: lisse ou relief;
- la référence à la présente norme internationale.

Exemple:

Panneaux décoratifs à base de liège, classe II, 300 × 100 × 4, lisse, ISO 8724.

ISO 8724:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49b32b9f572/iso-8724-1989>

#### 7 Emballage

Les panneaux décoratifs à base de liège doivent être livrés dans des emballages assurant une protection convenable et suffisamment étanches pour maintenir le liège à l'humidité prescrite en 4.3, dans des conditions normales de stockage.

#### 8 Marquage

Les emballages des panneaux décoratifs à base de liège doivent porter, ou permettre de lire, les indications suivantes:

- la désignation prescrite dans l'article 6;
- le nom, la raison sociale et l'adresse du fabricant ou son sigle distinctif;
- le pays d'origine;
- la surface couverte, en mètres carrés, pour les panneaux destinés à la vente au public.

## Annexe A (normative)

### Détermination de la résistance du joint de collage

#### A.1 Mode opératoire

Placer trois éprouvettes de 100 cm<sup>2</sup> dans une étuve à température et humidité réglées respectivement à 20 °C ± 5 °C et (85 ± 5) %, pendant 24 h ± 1 h.

Retirer les éprouvettes de l'étuve et les laisser sécher pendant 3 h dans une enceinte thermostatée à 60 °C ± 2 °C.

#### A.2 Expression des résultats

Exprimer le résultat de l'essai en indiquant l'existence ou l'absence de décollages (séparation des joints).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 8724:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8724:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8724:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8724:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3aa453de-e348-4b9a-bd11-49bf32b9f572/iso-8724-1989>

---

---

**CDU 674.83-41 : 692.24**

**Descripteurs** : revêtement décoratif, panneau, liège, classification, spécification, échantillonnage, désignation, emballage, marquage.

Prix basé sur 3 pages

---

---